

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS SPORTIVES CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL CADETS 1ère DIVISION

SAISON SPORTIVE 2023/2024 (DU 01.09.2023 AU 31.08.2024)

1-DÉFINITION

Le championnat de France Cadets 1ère Division permet aux judokas de s'exprimer en s'affrontant au niveau national.

Un brassage quantitativement important doit motiver le plus grand nombre pour la compétition et s'inscrit dans une stratégie à long terme visant la performance internationale senior.

Il permet de décerner le titre de champion de France.

Il permet aux jeunes de moins de 18 ans, de se sélectionner pour les compétitions internationales.

2-SEXE:

FÉMININ ET MASCULIN

3- ANNÉES DE NAISSANCE :

CADETS/CADETTES

Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4- NATIONALITÉ:

FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Telle que définie dans le code sportif.

5-GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

Ceinture verte minimum.

- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical - Titre II - Article 7 et suivants

6-CATÉGORIES DE POIDS

Pas de surclassement de poids possible.

Féminines: -40kg; -44kg; -48kg; -52kg; -57kg; -63kg; -70kg; +70kg Masculines: -46kg; -50kg; -55kg; -60kg; -66kg; -73kg; -81kg; -90kg +90kg

Une pesée aléatoire pourra être mise en place par l'organisateur le jour de la compétition (4 judokas par catégorie de poids à l'exception des catégories lourdes).

Cette pesée aléatoire fera l'objet d'une information par circulaire

définissant les modalités et les horaires. Une marge de 5% sera acceptée.

Nota

Les athlètes qui auront changé de poids entre deux niveaux de sélection seront autorisés, jusqu'au tirage au sort, à combattre dans la catégorie su- périeure (descente de poids non autorisée).

7-ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la FIJ et de FRANCE JUDO

Site FFJDA Onglet SPORTIF/Arbitrage/Règlements

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

8-TEMPS DU COMBAT

Féminines et Masculins : 4 minutes

Avantage décisif

Récupération: 10 minutes entre deux combats

9 - FORMULE DE COMPÉTITION

Cf. Code sportif – Paragraphe J – Organisation 3/ Formule de compétition Accompagnant autorisé

10-PARTICIPANTS

- 10 premiers de la ranking list Cadets.
- Qualification via les régions (Hors DOM TOM) :

2000 licenciés dans la catégorie d'âge au 31/08 de l'année N-1 : 3 2000 à 2500 licenciés dans la catégorie d'âge au 31/08 de l'année N-1 : 4 2500 à 3000 licenciés dans la catégorie d'âge au 31/08 de l'année N-1 : 5

- + de 3000 licenciés dans la catégorie d'âge au 31/08 de l'année N-1 : 6
- Podium du championnat de France Cadets N-1.
- Spécificités Ultramarins.

Les ligues pourront remplacer leurs forfaits jusqu'à la date de fermeture de l'extranet.

11 - ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Sélection régionale / Ranking list nationale

12- RELATION GRADE CHAMPIONNAT

OUI